

Séminaires Ilya Prigogine « Penser la science »

*Séminaire « Penser le nucléaire »
Université Libre de Bruxelles
10 mars 2012*

Opinion publique et nucléaire : critique et dépassement

Marc MORMONT
Université de Liège

Ce texte tente de proposer une piste de sortie du dilemme dans lequel la question de l'opinion nous plonge et nous enferme. Ce dépassement n'est ni assuré ni sans risques. Il s'appuie sur une revue de certains des acquis des sciences sociales. Il suppose une critique de la conceptualisation même de l'opinion, mais aussi une démarche de recherche qui tire les leçons de certaines expérimentations. De telles expérimentations sont locales, contingentes et nécessairement liées à l'engagement du chercheur, c'est pourquoi ces leçons ne peuvent être tirées qu'avec une part de subjectivité. Elles doivent être confrontées à d'autres ainsi qu'à la critique. Ceci explique le caractère personnel de certaines parties de l'exposé. L'auteur ne doute pas que cela affaiblisse le propos et sa portée, mais est ce une raison de ne pas faire une proposition ?

Antécédent

J'ai rencontré la question de l'opinion comme objet de recherche en 1990- 1991. Je travaillais dans le domaine de la sociologie de l'environnement et une question prégnante à cette époque était de savoir comment les représentations, enracinées dans des cultures spécifiques, affectaient voire déterminaient la prise en compte des questions d'environnement. Une analyse de presse avait révélé les profondes différences entre journaux de différents pays européens. La question du changement climatique émergeait, la Conférence de Rio se profilait à l'horizon.

La question climatique était une pierre de touche, un révélateur de ces différences. En Allemagne la presse en parle abondamment, les associations sont mobilisées et des réseaux de villes et de communes pour le climat sont déjà en action, et en solidarité avec les pays du Sud. En France on lit très peu de choses dans la presse et souvent en mentionnant le caractère controversé de l'affaire ; les scientifiques sont plutôt silencieux. En Belgique un porte-parole est très actif, venu du monde scientifique – le professeur Berger – mais les associations sont méfiantes car le professeur est ouvertement pro nucléaire.

Pourquoi ces différences ? C'est qu'en Allemagne il y a un réseau de scientifiques actifs notamment autour du Max Planck Institut où un poste de scientifique est même exclusivement consacré à la vulgarisation du changement climatique ; et le Parlement allemand a organisé une commission parlementaire (12 politiques, 12 scientifiques) qui a auditionné des scientifiques mais aussi des leaders de pays du Sud. Bref, en Allemagne

la question est délibérément politisée par les chercheurs, alors qu'en France les chercheurs, bien que connus au plan international, sont très hésitants face à un débat public qui « politiserait » la chose, au risque de « dérives ».

Il ne s'agit pas d'attribuer la responsabilité de ces différences aux seuls scientifiques. Ces différences d'opinion publique résultaient plutôt d'une *configuration* de relations entre scientifiques, ONG et acteurs politiques. Il n'en reste pas moins que cette analyse, qui a été publiée (Mormont & Dasnoy, 1995a et 1995b) et qui n'a pas rencontré de critiques de la part des auteurs concernés en France (j'ai la faiblesse que leur stratégie a été plutôt d'ignorer), confirmait plutôt une hypothèse, induite de la sociologie bourdieusienne, prolongée par Philip Schlesinger au Royaume-Uni, à savoir que l'on ne peut pas comprendre les médias et l'opinion publique sans analyser les stratégies des sources (d'information, d'opinion). Elle relevait donc d'une sociologie critique de l'opinion publique.

Qu'est ce que l'opinion publique ?

L'approche critique de l'opinion publique (Pierre Bourdieu : « L'opinion publique n'existe pas ») vise d'abord la pratique des sondages et la reprise par les médias de cette opinion comme une donnée légitime. Elle pose deux critiques de fond. D'une part une critique « politique » qui pose le caractère illégitime de l'opinion, car révéler l'opinion à travers des sondages et en faire un argument pour des décisions c'est finalement court-circuiter la politique légitime, celle qui nous fait élire des représentants pour délibérer et trancher. D'autre part une critique « cognitive » qui dit que l'opinion ainsi révélée n'est pas une opinion en ce sens que l'outil qu'elle emploie le sondage est autant un instrument d'imposition que de révélation. C'est cette critique qui justifie l'hypothèse de la stratégie des sources spécialement développée par Schlesinger.

Critique de la critique.

Cette approche critique de l'opinion publique telle que révélée par les sondages n'est pas à jeter à l'eau. Elle reste à mon avis pertinente j'en donnerai un exemple et une justification plus loin. Néanmoins ce qui l'affaiblit c'est deux critiques pertinentes. La première est une critique de fait, à savoir que, regrettable ou non, le sondage est devenu une composante de la vie publique (Champagne, 1990), et qu'il faut le prendre en compte en tant qu'instance¹ de fonctionnement du politique. La deuxième critique va nous faire faire un retour en arrière. C'est que la critique bourdieusienne est une critique de la production et qu'elle ignore la capacité des acteurs sociaux à résister aux impositions, leur capacité à détourner les messages, à les ignorer.

Or cette capacité des gens à ne pas se laisser gouverner par les médias avait déjà été, mise à jour, largement étudiée et commentée par toute une sociologie des médias et de leur réception. Faut-il rappeler que Lazarsfeld et Katz (1955) dans les années quarante et cinquante avaient montré que les individus n'adoptaient pas le contenu des médias tel quel, mais qu'il les interprétaient et que cette interprétation se faisait essentiellement dans les contextes d'interactions quotidiennes, dans le cours des activités et des sociabilités ou leur discussion prenait place. L'hypothèse des leaders d'opinion, du two-

¹ Pour une analyse de l'opinion comme instance toujours contestée voir Wolton, 1989.

step flow of communication, sont des acquis de ce courant de recherche (peu adopté par les sciences politiques francophones sauf exception voir Boullier, 2002,2003 et 2004).

Cette hypothèse de processus de réception est encore exploitée aujourd'hui et convient assez bien je crois à des thématiques comme les thèmes éthiques. Voir par exemple Boullier cité ci-dessus . C'est aussi la critique de D Wolton qui lui reproche son médiacentrisme.

Toutes ces approches relèvent en fait d'une analyse du rôle des médias (presse écrite et télévision) comme instruments de formation de l'opinion publique. Elles ont finalement accompagné depuis les années cinquante le développement des medias et spécialement sans doute de la télévision. Elles mettent en avant la compétence critique des gens ordinaires face aux médias.

Cette hypothèse est au fond prolongée d'une manière différente par le courant soit-disant pragmatique de la sociologie. Je me réfère ici aux travaux de Barthe, Chateauraynaud (1998) et autres. Ces chercheurs ne travaillent pas sur la perception des messages, ni d'ailleurs sur leur réception. Ils abordent la question par une méthode qui consiste à suivre des dossiers, des affaires dont ils s'occupent à montrer les transformations au gré des interventions multiples d'acteurs qui font face à d'autres acteurs, mais aussi à des évènements, des accidents comme des innovations. Au centre ils mettent donc des argumentations, des échanges d'arguments dont beaucoup transitent par les médias, même si aujourd'hui les médias classiques ne sont plus seuls sur ce marché puisqu'on doit y compter les forums internet, et toutes les formes de discussion qui passent par les technologies nouvelles d'information. Mais ils rejoignent les analyses précédentes en montrant comment des sources nouvelles d'informations se constituent et bouleversent les cadres usuels de définition des problèmes.

Ce dernier courant est intéressant en ce qu'il porte un regard sur la dynamique de l'opinion publique. Mais ils évitent de parler de et d'utiliser les sondages. Ils ont au fond une vision positive de l'opinion, elle existe et ils tentent d'en trouver les ressorts dans les échanges d'arguments. Ils ne s'interrogent pas sur les instruments.

On peut donc parler d'un courant que j'appellerais argumentatif / délibératif dans l'approche de l'opinion. On y trouverait aussi des chercheurs qui tentent d'utiliser la capacité délibérative des acteurs pour améliorer la qualité des sondages. En bref il s'agit ici de procéder à des sondages qui s'appuient sur un travail préalable de sondés qui ont discuté du sujet et dont la discussion inspire le sondage. On peut aussi mener des sondages en faisant discuter le sondé avec le sondeur pour rendre explicites les raisons qui fondent les opinions ou pour voir comment une information ou un argument font changer les opinions d s sondés. On le voit ici on cherche à mobiliser cette capacité délibérative pour améliorer l'outil (voir Blondiaux 2002 pour une aperçu des sondages délibératifs).

Or, les instruments par lesquels se constitue l'opinion nous paraissent un élément crucial de ce qu'est l'opinion. Que celle-ci se construise par et dans des écrits ou dans des documents audio-visuels ou encore dans des manifestations n'est pas indifférent à ce quelle transporte ni à ses effets.

Des instruments aux régimes.

Les instruments à travers lesquels se constitue une opinion publique sont, ce sera mon hypothèse, cruciaux dans la construction de l'opinion publique, de ses formes et de sa place dans le processus politique. Les instruments sont d'ailleurs en train de se multiplier avec l'usage des nouvelles technologies et d'instruments comme Twitter ou Facebook mais aussi avec la multiplication des forums, et par exemple dans un champ particulier, la médecine, des forums de patients. Tous ces instruments « modernes » ont en particulier la propriété de favoriser des interactions entre producteurs d'information et d'opinions. Ils manifestent aussi l'émergence de communautés « quotidiennes » entre des individus qui ne sont plus dans des contextes d'interactions quotidiennes, mais qui se réunissent à des degrés divers sur base d'une préoccupation et ou d'une pratique commune.

Il est clair que ces moyens de communication ne bouleversent pas complètement les rapports de légitimité, le poids relatif des différents acteurs, mais ils offrent des opportunités nouvelles de constitution de publics et peuvent donner aux acteurs « ordinaires » une capacité (réelle ou non) d'action inconnue jusque là.

L'attention aux instruments nous conduit à formuler une hypothèse qui est celle de régimes de constitution de l'opinion publique. Des *régimes d'opinion*, ce serait des complexes d'acteurs et d'outils qui à un moment donné de l'histoire ont en propre de permettre la formation d'opinions et de communications qui ont une certaine forme et une place dans la politique. L'hypothèse sous-jacente est que l'opinion publique a des formes, des dynamiques qui affectent son contenu, sa circulation, ses formes et sa place dans la dynamique politique.

Quand l'idée d'une opinion publique se constitue au 17^e et 18^e siècle, c'est une revendication contre les monopoles de la pensée du roi et de l'Eglise (Reynié, 1998), revendication qui émane de couches sociales nouvelles qui tentent de faire reconnaître le droit et la pertinence des opinions privées libres de contraintes. C'est une revendication émancipatrice, au moins pour les couches éduquées. Mais à cette époque cette opinion se constitue d'une certaine manière dans des cercles ou des clubs relativement élitaires et les opinions circulent par des imprimés qui prennent différentes formes que sont le pamphlet, le libelle, la lettre, le livre et bientôt les journaux.

Sans faire un historique, on peut aisément comprendre qu'au 19^e va se constituer un autre régime d'opinion. L'émergence des partis politiques, de la presse, des mouvements sociaux va élargir progressivement l'opinion à des couches plus larges et son modèle sera celui de l'affiliation idéologique ; ses instruments seront les journaux qui sont essentiellement des journaux d'opinion, inscrits dans des tendances idéologiques. Les affiliations relient l'opinion et des contextes sociaux quotidiens, du travail ou de l'appartenance. C'est un tout autre régime que le précédent. Ici émergent des opinions constituées et souvent en ligne avec les clivages politiques qu'elles reproduisent et constituent en même temps. On pourrait appeler ce régime celui de l'opinion engagée. Cette opinion cependant n'a d'ailleurs pas pour seul mode d'expression et de formation la presse écrite. Elle se nourrit aussi des manifestations publiques de rue, des conflits parfois violents, bref des mobilisations physiques de collectifs engagés. Si on ne parle guère à cette époque d'opinion *publique*, c'est à mon sens que les opinions s'alignent sur

les partis et sur les représentations et/ou les organisations représentatives. Au fond ce régime c'est celui de l'identité des appartenances idéologiques et des opinions telles qu'elles se manifestent tant dans les votes que dans les manifestations.

Nous entrons sans doute dans un nouveau régime dans les années trente quand les médias audio-visuels entrent en scène, d'abord la radio, et aussi quand des organisations politiques (mais aussi économiques), jouant de la puissance des médias, se mettent à organiser des démonstrations de masse que les mouvements fascistes se sont avérés experts à organiser. On le voit ce sont les instruments qui changent en même temps que les acteurs, en même temps que sont mobilisées d'autres identités (nationales notamment) qui correspondent bien à cette massification des opinions. Chaque régime instaure effectivement un mode de communication qui rend possible certains messages et certains échanges.

Va alors s'entamer un long et lent déclin du régime précédent : les affiliations socio-politiques s'affaiblissent, les individus (seuls derrière leur radio ou bientôt devant leur télévision) deviennent des auditeurs, la presse d'opinion décline puis disparaît presque complètement. Les manifestations demeurent mais elles acquièrent aussi une dimension de représentativité statistique et elles ne valent que par leur impact médiatique : elles sont désormais moins un rapport de forces physique qu'une représentation de nombres. On entre dans le régime de l'opinion qu'on pourrait appeler médiatique. Les individus deviennent des consommateurs d'une information qui se veut neutre et le sondage prend sa place comme principal instrument à la fois de mesure de l'opinion mais aussi de constitution de l'opinion puisque le sondage commence à imposer des questions. Il a en effet ses propres concepts et catégories. Qu'on pense par exemple au « sentiment de sécurité » : c'est une véritable création de ce que j'appelle le régime « sondagier » de l'opinion publique. On voit bien l'originalité de cet outil qui renvoie aux individus une image de toutes les opinions et donne ainsi un contenu objectif à ce qui serait resté un argument politique. Le sondage instaure une opinion plus stratégique puisque l'individu informé des opinions peut adapter la sienne (se conformer ou s'opposer).

Le régime sondagier a en propre de constituer une opinion collective comme sommation statistique de réponses à des questions ; il est obligé, pour ce faire, de traduire les problématiques (par exemple de la sécurité) à des éléments (items) qui peuvent susciter des réponses (il s'agit d'éviter des non réponses trop nombreuses). Ceci conduit nécessairement, me semble-t-il, à réduire des problématiques politiques à des sentiments, des réactions émotionnelles, des réponses à des événements (scandales, accidents, affaires) et à des personnes. Parallèlement les médias se mettent à construire des questions sous la forme de narrations, d'oppositions entre des bons et des méchants, sous forme de drames dualistes (Duclos). En même temps les sondages, par les questions qu'il mettent en avant, par les termes dans lesquels ils formulent les problèmes, et par les interprétations qu'ils font et suggèrent même dans leurs questionnaires, imposent des problématiques.

Les récentes technologies de l'information et de la communication, tout en ouvrant plus de possibilités de réaction des gens ordinaires, des usagers, accentuent encore la caractère événementiel et personnalisé des problèmes. Les petites phrases sur Twitter deviennent des événements et elles se répondent à un rythme accéléré. Un certain

court-circuitage des médias, même les plus rapides comme la radio, est désormais possible par la constitution de publics spécifiques autour d'une personne, autour d'une question (forums) et les médias envisagent même d'utiliser les gens ordinaires comme reporters.

Ce régime accéléré de production de l'opinion publique n'empêche pas une certaine stabilité de l'opinion sur certaines questions probablement parce que seule une minorité de la population s'engage dans cette communication interactive.

Critique du régime sondagier: le cas nucléaire

Le récent sondage publié par le Forum Nucléaire en Belgique (2012) permet d'illustrer la manière dont le sondage intervient dans le processus politique. Ce sondage fait suite à une assez longue campagne du Forum en faveur du nucléaire. Cette campagne avait pour spécificité de se présenter comme neutre (présentant aussi bien les critiques adressées que les arguments favorables) et comme interactive puisque ceux qui le voulaient pouvaient poser des questions. Le terme même de *Forum* tendait à le présenter comme un lieu de discussion, d'échanges alors qu'il s'agit bien d'un lobby des industriels du secteur.

Mais ce sondage illustre bien la manière dont un sondage et la présentation des résultats est une construction d'une opinion. Le sondage opère cette construction par trois procédés principaux : d'abord il y a les questions posées et celles qui ne le sont pas, par exemple les effets à long terme sur la santé (bien documentés dans les cercles d'expertise) n'est pas évoquée. Le deuxième procédé c'est la formulation des questions : ici les avantages du nucléaire sont très détaillés, formulés en termes concrets et parlants (moindre coût, sécurité d'approvisionnement, indépendance) les difficultés de substitution des énergies renouvelables sont développées dans plusieurs questions alors que les inconvénients sont formulés en termes généraux, peu nombreux voire vagues et sous forme d'impression ou de sentiment. Des questions comme les possibilités offertes par des économies d'énergie ne sont pas évoquées. Cela ouvre la porte au troisième procédé : au moment d'interpréter les résultats le sondage oppose le cœur (émotion : craintes pour la santé, le sentiment qu'il y a danger) et la raison (les intérêts rabattus sur les seuls intérêts économiques). On voit bien ici le procédé par lequel une problématisation de l'énergie nucléaire est imposée. Cela n'empêche pas qu'apparaisse une certaine évolution de l'opinion suite à la catastrophe de Fukushima si bien que cette opération peut être vue comme un message de réassurance de l'opinion quant à son bon sens.

On le voit le sondage peut aussi servir à neutraliser des réactions émotionnelles suscitées par un événement dramatique dont tout le monde aurait pensé qu'il allait modifier profondément l'opinion. Le sondage de l'IRSN en France, nettement plus objectif que celui-ci, confirme d'ailleurs la rupture, ce que certains appellent la fissure nucléaire (Le Monde dans son compte rendu du sondage français, le)

L'hypothèse défendue ici est que chaque régime de production d'une opinion publique constitue celle-ci en définissant les modalités selon lesquelles l'opinion se manifeste et donc le sens donné à cette opinion. Chaque régime favorise un mode d'expression, un rythme et une construction des problèmes. N'advient à l'espace public que certaines formulations de problèmes, que certaines traductions de ceux-ci.

Le sondage étant généralement produit à partir de la demande de groupes suffisamment puissants que pour les payer, les sondeurs adoptent, plus ou moins explicitement, non pas nécessairement le point de vue des commanditaires mais le plus souvent une construction du sondage qui reflète les rapports de force entre les émetteurs qui sont déjà les plus entendus dans les médias. En ce sens la sondage du Forum Nucléaire reproduit et traduit les rapports de force argumentaire qui existent en ce moment entre le lobby nucléaire et les opposants, en l'occurrence Greenpeace et les groupes écologiques qui font effectivement appel à des sentiments de crainte d'une part et à des arguments de substitution faciles des énergies renouvelables.

On comprend que le régime « sondagier » introduit donc une série de biais dans la construction de l'opinion : il ne réserve une place qu'aux arguments déjà portés par des acteurs puissants, il mobilise des arguments proches des sentiments et des expériences vécues et ressenties par les gens ordinaires, il impose ainsi des problématiques et en occulte d'autres.

Le régime sondagier est en particulier incapable de traiter l'ambiguïté des opinions. Ainsi le sondage, son interprétation, tend à constituer l'opinion comme divisée en groupes d'opinions différentes (favorables, indécis, opposants) alors que ce qui est sous-jacent c'est en fait l'ambiguïté entre la crainte du nucléaire et la crainte des coûts de la sortie du nucléaire. L'ambiguïté de l'opinion est rarement mise en évidence. Elle se manifeste par exemple dans les résultats suivants d'un sondage de l'IRSN :

à la proposition « la science génère plus de bénéfices que d'effets néfastes » près de 70% répondent positivement ;

à la proposition « la science crée autant de risques qu'elle n'en supprime », plus de 65% des sondés répondent positivement.

On voit bien que le formulation en termes de bénéfices et en termes de risque conduit, chez une partie au moins des sondés, à des conclusions très différentes.

Quelle tâche pour la sociologie ?

Sans nier l'intérêt des approches critiques, sans non plus nier la mise en évidence des capacités critiques des gens ordinaires (donc leur capacité délibérative et argumentative), une tâche de la sociologie peut aussi consister, dans une perspective pragmatiste, d'expérimenter de nouvelles formes de production d'une opinion publique. C'est ce que tentent d'ailleurs, un peu aux marges de la science sociale, une série de chercheurs qui contribuent à développer des procédures et méthodes délibératives appliquées aux problèmes publics. Conférence de consensus, analyse en groupe, jury de citoyens, focus group, etc, une série de méthodes d'origines diverses foisonnent aujourd'hui et accompagnent le développement de nouvelles politiques publiques qui prônent la participation du public. C'est particulièrement patent dans les politiques d'environnement qui, depuis la directive sur les études d'impact (qui prévoit la consultation obligatoire des citoyens) ou aux Etats Unis la légalisation du « right to know » jusqu'à la directive cadre sur l'eau (qui prévoit d'institutionnaliser la participation) ou la Convention d'Aarhus, préconisent généralement la participation sans pour autant définir les procédures et les instruments qui lui donneraient consistance (Blondiaux,).

Mais une des faiblesses de ce courant politique de la participation me paraît être de ne pas distinguer clairement, dans les processus participatifs, ce qui relève de la production d'une volonté politique (différemment construite de celle qui émane de la représentation) et ce qui relève de la production d'une expertise pertinente pour la décision politique. Dans la démocratie représentative classique (celle de nos parlements et gouvernements), la question de l'expertise a une place énorme, mais elle est renvoyée à la science, à l'expertise conçues comme des modalités de construction d'une vérité qui s'impose. Ceci permet souvent aux gouvernants d'imposer des décisions sans difficulté puisqu'elles s'imposent. Il y a donc dans la démocratie représentative une sorte de pilier scientifique. Cette imposition de solutions au nom de l'expertise n'est pas sans susciter des critiques et des oppositions mais qui vont généralement se prononcer au nom d'une autre expertise, d'une autre science ou d'une science meilleure (moins biaisée). Par exemple dans le cas de la Directive cadre Eau, la réforme proposée fait une place importante à la participation mais ne prévoit aucun dispositif et laisse les Etats libres de les définir. Par contre elle prévoit un dispositif lourd et contraignant d'expertise appuyé sur des notions de bon état écologique ou de bon potentiel dont la définition relève uniquement de la science et de l'expertise. Elle maintient, voire accentue, le partage, la séparation entre la production d'une volonté collective et la production des références et des objectifs de la politique. Dans un cas comme celui-là il est vraisemblable que la participation restera rhétorique ou ne portera que sur les moyens et non sur les objectifs de la politique. Il en va largement de même en ce qui concerne le nucléaire dans la mesure où les objectifs de la politique énergétique (le choix du bon mix énergétique) sont laissés à des commissions d'experts et donc soustraits au débat public.

La question de la production d'une opinion publique pose donc le problème de la construction d'une expertise et pas seulement de la définition d'options ou de choix de valeurs ou d'arbitrage de préférences. Or il n'est pas difficile de montrer à quel point la construction de l'expertise interfère continuellement avec les arbitrages sur les préférences : c'est spécialement le cas quand l'expertise ou la recherche révèlent ou non des choix possibles, des bifurcations.

La question de la production d'une opinion est donc aussi la question de procédures / processus d'expertise et pas seulement la question de la délibération entre des options valorielles.

Expériences de production d'une opinion

Dans le cas qui va être résumé ci-dessous, le débat sur l'installation d'un dépôt de déchets nucléaires faiblement radioactifs, le lecteur comprend que, posé à une collectivité locale, le choix d'accueillir une telle installation suscite une levée de boucliers. Tant les écologistes que d'autres acteurs se saisissent immédiatement d'un tel projet au nom de la santé publique, du risque, des générations futures pour s'y opposer. Et n'importe quel sondage, dans un tel contexte, montrerait sans doute qu'une très large majorité d'habitants y sont opposés. Le sondage du Forum Nucléaire l'explique clairement : une majorité très large des belges considèrent le nucléaire comme dangereux, plus de la moitié n'accepteraient pas une installation nucléaire « près de chez eux », la plupart préfèrent que les aliments ne soient pas traités avec des techniques nucléaires. Bref le nucléaire suscite méfiance et peur, et cela n'a rien d'irrationnel.

Dans le cas de la Belgique, des populations locales ont pourtant accepté de telles installations à la suite d'un long processus qui a finalement produit une autre opinion. Ce processus, conduit par des équipes de sociologues, est moins un processus de participation à une décision qu'un processus d'expertise.

A quelles conditions des populations locales ont-elles accepté d'entrer dans une discussion ? La première fut précisément qu'il s'agissait non de discuter « décision » ou « choix » mais d'abord d'étudier la faisabilité d'une projet sur un site donné. Mais il fallait évidemment créer un climat de confiance qui a reposé sur deux principes : d'une part l'opération est animée par des sociologues dont la tâche est de garantir l'équité dans la prise de parole et d'autre part l'opération est conduite par la population qui dispose d'une large majorité dans le comité qui pilote le programme d'études. Ces conditions inversent le rapport de pouvoir « normal » entre les experts du nucléaire (de l'agence des déchets) et la population. C'est celle-ci qui décide des études à faire, qui choisit les experts, qui évalue les résultats des études. Plus loin même, à côté des études, s'entame un travail de « projection » de conception technique du site entre ingénieurs et populations. Et il apparaît rapidement que les conceptions de la sécurité du site sont assez différentes : là où les experts ingénieurs conçoivent la sécurité comme une sécurité technique et physique, qui donnerait lieu à un dépôt le plus étanche possible tant aux éléments naturels (pluie, eau, etc) qu'aux éléments humains (fermeture définitive), les acteurs locaux développent une conception de la sécurité qui plus sociale, qui consiste à faire un équipement surveillable, visitable et qui donc requiert de rester ouvert ; il doit rester présent pour que la vigilance reste alors que les ingénieurs voulaient en quelque sorte le rendre oubliable.

Il y a là deux conceptions de la sécurité dont aucune n'est plus rationnelle que l'autre. Il s'agit en fait de deux rationalités. Et ces deux rationalités vont mobiliser des expertises différentes, et donner lieu à un concept technique nouveau. Les ingénieurs en seront d'ailleurs, in fine, assez fiers.

Ce qui s'est donc joué ici ce n'est pas un choix de valeurs seulement, mais aussi une exploration de techniques possibles. L'opinion finale se définit alors comme un choix de valeurs (développement local + prise en charge d'un risque collectif + maîtrise de l'équipement) associées à des techniques spécifiques (surveillance, systèmes de contrôle, etc).

Cet exemple, schématiquement résumé, me conduit à deux conclusions fondamentales : (1) faire une opinion est un travail qui porte à la fois sur les valeurs et les techniques, qui comporte en même temps de la politique (au sens classique) et de l'expertise (au sens classique) ce qui conduit à considérer que l'expertise est aussi politique même si elle n'est pas que cela ;

(2) la construction d'une opinion publique sur de tels objets suppose des procédures et des méthodes qui permettent de discuter les relations entre savoirs et choix, entre connaissances et valeurs, sans les confondre mais en explorant leurs (re) combinaisons.

Compétences critiques, compétences créatrices

On peut maintenant se demander ce que sont les compétences des acteurs profanes, des gens ordinaires pour entrer dans de telles procédures. Je les dégagerai à partir d'autres exemples tirés d'expériences plus liées à la recherche. Ces expériences généralement organisées sous forme de conférences de consensus ou de focus group ont en commun de soumettre à un petit groupe de gens ordinaires *intéressés* une question de choix politique sur une question où l'expertise est complexe et controversée. Il s'est agi par exemple :

- de se prononcer sur un modèle d'évaluation du risque « pesticides » à la demande du concepteur du modèle qui se demandait si les choix qu'il opérait pouvait être validés ;
- de se prononcer sur l'opportunité d'un label alimentaire qui valoriserait les productions agricoles sans pesticides
- de se prononcer sur la politique de contrôle des compléments alimentaires.

La première compétence, mais elle est déjà bien reconnue, c'est certainement la capacité qu'ont des gens intéressés (quelle qu'en soit la raison) de s'approprier des problématiques complexes : il ne s'agit pas pour eux d'acquérir des connaissances (même vulgarisées) mais de comprendre, d'identifier les enjeux sous jacents aux connaissances. Il n'est par exemple pas nécessaire d'être biologiste ou épidémiologiste pour saisir la différence entre l'analyse du risque d'une seule exposition à forte dose (méthode d'évaluation des pesticides pour leur mise en marché) et l'analyse du risque d'une longue exposition à de faibles doses. Cette capacité repose le plus souvent sur des analogies qu'ils vont faire avec des situations connues, des phénomènes quotidiens, des expériences communes à tous.

Une seconde compétence est plus fondamentale, c'est une capacité à intégrer les différentes dimensions d'un problème. S'agissant du label alimentaire, les participants ont longuement discuté des interférences entre une amélioration de la sécurité des aliments (via un label), de l'augmentation des coûts et de l'équité d'accès à l'alimentation. Ils y ont intégré la question de la lisibilité des labels par tous. Et ont ensuite étendu leur réflexion à la formation du personnel des grandes surfaces. Cette capacité à intégrer bouleverse les experts auxquels ils avaient affaire dont aucun ne pouvait traiter toutes ces dimensions...

Cette compétences intégratrice favorise me semble-t-il une capacité pragmatique, cad à chercher des solutions faisables (parfois plusieurs basées sur des choix différents) et prenant en compte les différentes dimensions. Ainsi proposèrent-ils un logo qui intégrait à la fois la dimension locale, une indication du système de production, et une indication en rapport avec les pesticides : ce logo répondait en fait à la triple préoccupation qui commandait leur position cad privilégier une production de proximité, une production artisanale et une production mobilisant peu de pesticides. Il ne s'agissait pas de juxtaposer ces dimensions mais de favoriser des dimensions qui, à leurs yeux, allaient dans le sens général d'une sécurité et d'une qualité.

Capacité intégratrice et souci pragmatique débouchent alors généralement sur ce que F Mélard et moi appelons des formulations d'« intérêts collectifs pragmatiques » des solutions qui constituent des coalescences concrètes d'intérêts multiples.

Il est aussi remarquable de voir combien la discussion fait d'abord le plus souvent apparaître des positions divergentes dans les groupes de discussion ; mais l'exposé de ces divergences conduit souvent les participants à s'interroger sur les raisons de ces divergences qui peuvent être liées à des expériences différentes autant qu'à des intérêts divergents. Les participants développent alors une réflexivité où ils vont tenter de s'expliquer les raisons de leurs raisons, comme ils vont tenter de s'expliquer les raisons des entreprises, des administrations. Cette réflexivité peut même les conduire à identifier à quel point ils pensent avec des catégories qui leur sont imposées. Cette réflexivité a un effet qui est de leur permettre de se distancier de leurs positions initiales, et par là d'ouvrir un espace de discussion sur des pistes nouvelles.

C'est la quatrième compétence qui m'apparaît, cette compétence créatrice à imaginer et formuler ici un logo alimentaire, là un autre critère d'évaluation du risque, là encore une stratégie pour sortir des pesticides, ou encore un concept technique de dépôt de déchet. Il y a une capacité d'innovation, c'est à dire une capacité à faire émerger des solutions nouvelles ou au moins des orientations d'action.

Ces compétences, faut-il le dire, ne sont pas plus naturelles que les opinions qui se forment dans les débats médiatisés. Elles résultent d'interactions organisées et de manières d'organiser la discussion. Celles-ci relèvent d'une technicité minimale dans la conduite des débats, dans le contrôle de l'expertise mobilisée, technicité qui relève plus de l'expérience et de l'engagement des personnes que d'un manuel ou d'un protocole. Mais elles n'émergent pas spontanément, elles nécessitent des règles. C'est ici que le travail sociologique prend son sens comme l'ensemble des compétences qui permettent de produire de l'opinion collective.

Une leçon importante de ces expériences est que l'opinion qui est ainsi produite l'est en tant qu'action. En effet la plupart des expériences évoquées ainsi que celle qu'on trouve dans la littérature réfèrent en fait à des situations où les participants sont invités à se faire une opinion en commun (ce qui ne veut pas dire consensuelle) pour une action qui les concerne et qui concerne les collectifs auxquels il appartient.

Dans le cas de la discussion sur les compléments alimentaires, il est par exemple apparu que les participants ne réussissaient pas à se former en tant que collectif. Les participants se répartissaient clairement en quatre catégories d'usagers de compléments alimentaires, usagers différents en termes de pratiques. Les uns en consommaient pour se soigner, généralement suite à des échecs ou des difficultés avec les thérapies médicales, d'où pour eux une opposition à toute référence à la médecine. D'autres consommaient en termes de prévention de maladies, sorte de manière d'améliorer une alimentation déséquilibrée ; d'autres encore les utilisaient pour améliorer leur confort et leur bien-être. Les derniers les utilisaient plus comme des moyens d'améliorer leurs performances (sportives) et faisaient beaucoup confiance à des réseaux de praticiens, de sportifs ou d'entraîneurs. Ensemble ils échangeaient mais sans se trouver une action commune qui les réunirait. Et là où certains auraient souhaité plus de contrôle d'autres voulaient avant tout préserver leur liberté de chercher d'autres produits fut-ce à l'étranger et sur internet.

La question cruciale de la constitution d'une opinion est alors celle d'une orientation vers une action qui les fédère et qui donne un sens et une portée à leurs opinions.

Des limites de l'opinion ainsi produite

Ceci introduit alors à une dernière réflexion qui est celle de la portée de ces expériences en tant qu'elles peuvent conduire à une action qui donne un sens à leurs débats. C'est alors la question du lien entre ces opinions et les processus de décision, et donc la politique en tant qu'instance de décision.

Le plus souvent ce sont des expérimentations qui se déroulent dans le monde de la recherche ou à la frontière de l'espace politique. Les cas où, comme dans le projet de dépôt de déchets nucléaires, l'expérience débouche sur de vraies décisions et mises en œuvre sont assez rares. C'est qu'il est rare que ces expériences soient menées avec un vrai mandat de la part des décideurs ou des politiques. Or le point critique de ces expériences c'est précisément le statut des résultats du travail collectif. Il ne s'agit pas de psychologie ou d'une question de motivation à participer qui serait plus forte dans un contexte de décision réelle. C'est aussi et surtout une question de statut du travail et des résultats.

Le plus souvent les décideurs considèrent ces expériences et leurs résultats comme une représentation de l'état de l'opinion, une indication de ce que pensent les citoyens ou les consommateurs : ils tendent alors à réifier (Lezaun & Soneryd, 2007) sous la forme d'une opinion ce qui est un processus, une action pour les participants. Ceux-ci sont généralement assez déçus de la manière dont les décideurs accueillent leurs propositions. Ils ne demandent généralement pas que la décision s'aligne sur leurs propositions ; ce qu'ils souhaitent c'est que les décideurs leur disent comment ils prennent en compte leurs idées et leurs avis, pour savoir comment l'action est transformée. Ce qu'ils proposent c'est donc moins une opinion qu'une proposition dont ils aimeraient voir les effets.

Le rapport de ces modes de production d'une opinion publique conduirait donc à modifier la notion d'opinion publique : l'opinion, dans la suite aux régimes médiatiques et sondagiers, a été de plus en plus conceptualisée comme expression de sentiments et de représentations alors que peut-être l'opinion publique pourrait être vue comme un mode d'action collective.

L'opinion comme action collective

Cette hypothèse permet de revenir à la question du nucléaire et de l'après Fukushima. La collecte des opinions sur le nucléaire après Fukushima (sondages belges et français²) révèle un constat ambigu : en effet il est indéniable qu'il y a un changement dans les opinions, à savoir une perte de crédibilité du nucléaire, mais en même temps ce déclin est bien moins important qu'il n'était attendu ou craint par les uns ou les autres.

Un autre paradoxe c'est celui de l'opinion publique japonaise : la presse de nos pays explique souvent à ses lecteurs la passivité japonaise face au développement du nucléaire ; pourtant un rapport américain (Kotler et Hillman, 2000) rapporte que, entre

² Le sondage français est celui de l'IRSN et est disponible sur le site web de l'IRSN. On peut aussi consulter les eurobaromètres, mais aucun ne concerne l'après Fukushima.

1990 et 1997, on a recensé plus de 900 manifestations anti nucléaires au Japon, dont certaines ont fait échouer deux projets d'installations. Il y avait donc une réelle sensibilité anti nucléaire mais elle fut sans doute aucun très peu relayée par la presse et très peu prises en compte. De même l'histoire du nucléaire japonais est jalonnée de nombreux incidents et accidents qui ont souvent révélé les insuffisances de la sécurité ; mais cela aussi a été peu relayé et pris en compte. Sans doute la plupart de ces manifestations étaient locales, sans doute ces incidents étaient interprétés autrement que comme des indices significatifs.

J'aimerais en conclusion mettre en relation ces signes minoritaires en rapport avec la situation actuelles. Il est significatif par exemple que récemment (mars 2012) les pompiers de la ville de Huy (à côté de la centrale de Tihange) ont demandé à suivre des formations spéciales pour être capables de traiter des accidents comme celui de Fukushima. Ceci peut paraître anecdotique, mais c'est révélateur de ce que la catastrophe de Fukushima prend sens pour les acteurs dans les contextes d'action qui sont les leurs. La stabilité relative de l'opinion révélée par les sondages peut alors être interprétée comme l'absence de perspectives d'action plus que comme un maintien d'une opinion favorable. La méfiance à l'égard des gestionnaires du nucléaire et à l'égard des politiques est aussi un constat massif des sondages : tout se passe alors comme si l'opinion ne changeait pas simplement faute de perspectives d'action.

En conclusion je pense qu'on peut formuler deux hypothèses de travail. La première conduirait à imaginer – pour suivre l'opinion publique – des dispositifs capables de suivre les actions, même micro-sociales (la demande des pompiers de Huy). Ce serait créer une attention continue à des publics actifs qui sont souvent éphémères. Ce pourrait être une tâche des sciences sociales que suivre l'opinion dans un autre mode que celui des sondages, mode qui donnerait une place centrale aux « opinions » en tant qu'elles sont actives. Cette attention devrait alors se porter aussi sur le suivi des incidents, de tous les événements qui peuvent susciter des actions.

Quoi qu'il en soit des politiques énergétiques, il nous faudra encore vivre avec le nucléaire (centrales, démantèlement, déchets) pendant de longues années. Ce que nous a enseigné l'expérience de FF/MD, c'est l'importance de garder une vigilance ; mais cette vigilance doit aussi s'exercer à l'égard des minorités actives dans cette nécessaire surveillance.

La seconde conclusion conduit à reformuler la question de l'opinion publique. L'opinion serait à considérer comme constitution de possibilités d'action / réaction collective. L'objectif d'une étude d'opinion serait moins de prévoir ou d'anticiper que d'identifier l'émergence d'actions comme révélation de possibles transformations.

BLONDIAUX L. (2002), Sondages et délibération. Pour une épistémologie alternative de l'opinion publique, *Politix*, 15, 57, 167-180.

BOULLIER D. (2002), « Les conditions des usages. Matérialité et interusabilité », *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n° 103, p. 41-44.

- BOULLIER D. (2003), « Audience : du téléspectateur consommateur au téléspectateur citoyen », *Hermès*, n° 37, p. 175-184.
- BOULLIER D. (2004), *La télévision telle qu'on la parle. Trois études ethnométhodologiques*, Paris, L'Harmattan.
- CHAMPAGNE P. (1990), *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit.
- CHATEAURAYNAUD, F. (1998), La Sociologie pragmatique : l'épreuve des risques à l'exercice de crise sur le dossier nucléaire", *Politix*, n°44, pp. 76-108
- KATZ E., LAZARSFELD P. (1955), *Personal Influence the part played by the people in the flow of mass communication*, Glencoe, Free Press.
- KOTLER, M.L. & HILLMAN, I.T., (2000), Japanese nuclear energy policy and public opinion, The Center for International Political Economy and the James A. Baker Institute for Public Policy, Rice University, 38p.
- LEZAUN J., and SONERYD L., (2007), Consulting citizens : technologies of elicitation and the mobility of the publics, *Public Understanding of Science*, 16 : 279-297.
- MORMONT M. & DASNOY C. (1995a), The media politics of science, *Media, Culture and Society*, 1995, vol 17, n° 1 : 49-64.
- MORMONT M. & C. DASNOY (1995b), Expertise scientifique et action publique : le cas du changement climatique dans trois pays européens, *Natures-Sciences-Sociétés*, (Dunod Ed), vol 3, n° 1: 16-25.
- REYNIE, D. (1998), *Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVIe au XIXe siècle*, Paris, Odile Jacob.
- SCHLESINGER P & FERGUSON, (1990), M. Rethinking the Sociology of Journalism: Source Strategies and the Limits of Media-Centrism. in "Public communication: the new imperatives", sous la dir. de Margorie FERGUSSON, Sage, 61-83.
- WOLTON, D. (1989), Les medias, maillon faible de la communication politique, *Hermès*, 4 : 165-179.